

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00154

Numéro SIREN : 325 400 943

Nom ou dénomination : SOCIETE COMMERCIALE D'INFORMATIQUE ET DE PARTICIPATION

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2024 sous le numéro de dépôt 1643

Certifié conforme
à l'original

SOCIPAR

SAS au capital de 1 714 560 €
RCS FDF SIRET N° 325 400 943 00040
Immeuble ALBIZIA
RD3 Mangot Vulcin - Bois Carré
97332 LE LAMENTIN

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIPAR Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise Immeuble Albizia RD3 Mangot Vulcin 97332 LAMENTIN Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 3 2 5 4 0 0 9 4 3 0 0 0 4 0 Néant ☐ *

					Exercice N clos le,		N-1	
					31122022		31122021	
					Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	935 848	578 997	356 851	21 906
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	519 644		519 644	513 756
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO	1 611 733	14 546	1 597 187	1 598 626
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	336 540			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	597 162	509 293	87 868	189 018
		Immobilisations en cours	AV	AW	308 195	308 195		
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	CV	50 658 882	3 125 882	47 532 999	49 942 405
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	6 161 251		6 161 251	6 077 080
		Prêts	BF	BG	25 000		25 000	25 000
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 456 685		2 456 685	2 456 685
		TOTAL (II)		BJ	BK	63 610 945	4 873 455	58 737 489
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens		BN	BO				
	En cours de production de services		BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
	Marchandises		BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	205 208		205 208	35 400
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 279 538		2 279 538	2 298 281
		Autres créances (3)	BZ	CA	31 112 048	2 056 117	29 055 930	20 692 604
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	24 709 635		24 709 635	17 600 035
		Disponibilités	CF	CG	33 670 297		33 670 297	39 495 076
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	218 135		218 135	109 121
TOTAL (III)		CJ	CK	92 194 862	2 056 117	90 138 744	80 230 520	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	155 805 807	6 929 573	148 876 234	141 054 999	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOCIPAR</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 714 460)			DA	1 714 460	1 680 208
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	6 800 338	4 061 942
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	168 021	168 021
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	4 490	4 490
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	75 603 253	72 833 653
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	12 776 728	10 769 600
	Subventions d'investissement			DJ	330 022	
	Provisions réglementées *			DK	11 332	4 058
	TOTAL (I)			DL	97 408 645	89 521 973
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	2 161 141	2 826 049
	TOTAL (III)			DR	2 161 141	2 826 049
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 070 236	3 103 014
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	42 305 730	41 581 514
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	37 802	118 854
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	435 993	453 808
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 437 441	3 449 457
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	625	328
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	49 287 829	48 706 977	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	18 617		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	148 876 234	141 054 999	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	46 439 366	43 441 924
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	10 722	13 409	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOCIPAR</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	7 476 554	FH		FI	7 476 554	6 448 973
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 476 554	FK		FL	7 476 554	6 448 973
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	38 594	81 488
	Subventions d'exploitation					FO	8 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	374 512	686 049
	Autres produits (1) (11)					FQ	866	290
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 898 528	7 216 802
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 924 675	2 864 929
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	249 219	230 666
	Salaires et traitements*					FY	2 919 915	2 669 161
	Charges sociales (10)					FZ	1 412 828	1 315 582
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA	145 262	136 228
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	308 472	488 251
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 960 374	7 704 820	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(61 846)	(488 018)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	14 764 473	11 670 396
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	553 399	377 364
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	123 161	4 009 643
	Différences positives de change					GN	229 250	227 928
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	15 670 283	16 285 332	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 537 694	937 162
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	320 316	3 622 645
	Différences négatives de change					GS	173 743	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 031 753	4 559 807
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	12 638 529	11 725 524	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	12 576 683	11 237 506	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOCIPAR</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	6 542	3 320		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 233 591	507 766		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	823 250	1 834 545		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 063 383	2 345 631		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	394 746	250 459		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 031 315	1 758 270		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	165 615	883 680		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 591 677	2 892 410		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	471 706	(546 778)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	271 661	(78 873)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	25 632 195	25 847 766		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	12 855 466	15 078 165		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	12 776 728	10 769 600		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	1 930 056			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	886			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP				
		- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	12 770			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	15 113 290			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	296 345			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges		A1	374 512			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	307 028	205 006		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	joindre en annexe) :							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS SOCIPAR										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	TOTAL I				CZ	1	D8	2	D9	3		
		TOTAL II				KD	1 083 800	KE	KF	389 984		
CORPORELLES	Terrains				KG	1 613 172	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	307 111	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	29 428	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	273 179	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	368 397	LC		LD	17 087	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	308 195	LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	2 899 484	LO		LP	17 087		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	51 666 634	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	6 077 080	1R		1S	84 171			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 481 685	1U		1V				
TOTAL IV				1Q	60 225 399	1R		1S	84 171			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	64 208 683	0H		0J	491 243			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	D0	D7						
		TOTAL II	IO	LV	18 291	LW	1 455 493	IX				
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	1 439	LY	1 611 733	LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	307 111	MC				
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	29 428	MF				
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS	MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU	MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV	MP	57 746	MQ	215 432	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	3 754	MT	381 729	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA	308 195	NB				
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF				
	TOTAL III		IV	NG	62 940	NH	2 853 631	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U		M7		0W			
		Autres participations		I0	0X	1 007 751	0Y	50 658 882	0Z			
Autres titres immobilisés		I1	2B		2C	6 161 251	2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	2 481 685	2G					
TOTAL IV		I3	NJ	1 007 750	NK	59 301 819	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	0K	1 088 982	0L	63 610 945	0M					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOCIPAR</u>											Néant ☐ *											
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM											
Fonds commercial			RE				RF				RI											
Autres immobilisations incorporelles			PE	548 137			PF	49 150			PG	18 291										
TOTAL I			RK	548 137			RM	49 150			RN	18 291										
Terrains			PI	14 546			PJ				PK											
Constructions	Sur sol propre		PM	307 111			PN				PO											
	Sur sol d'autrui		PR	29 428			PS				PT											
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB											
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF											
	Matériel de transport		QH	138 242			QI	47 823			QJ	35 622										
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	314 316			QM	48 288			QN	3 754										
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS											
	TOTAL II			QU	803 645			QV	96 112			QW	39 377									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	1 351 782			ØP	145 262			ØQ	57 668										
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incorporelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation		NL	7 273						NM									NO	7 273			
TOTAL III																						
Total général (I+II+III)		NP	7 273		NQ			NR			NS			NT			NU			NV	7 273	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	7 273		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	7 273					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*																				
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice										
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8										
Primes de remboursement des obligations									SP			SR										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SOCIPAR

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	4 058	TM	7 273
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	4 058	TS	7 273
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	2 826 049	5C	158 342
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	2 826 049	TV	158 342
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	308 195	6F	6G
		02	03	04	05
		9U	1 724 228	9V	1 401 654
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 043 238	6Y	1 136 040
	TOTAL III	7B	3 075 662	TY	2 537 694
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 905 770	UB	2 703 309
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	UE	UF	UF
		UG	2 537 694	UH	123 161
		UJ	165 615	UK	823 250
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**SOCIÉTÉ COMMERCIALE D'INFORMATIQUE ET DE PARTICIPATION
(SOCIPAR)**

société par actions simplifiée au capital de 1.714.560 euros
siège social : Immeuble Albizia RD3 Lieu-dit Mangot Vulcin
Quartier Bois Carré 97232 Le Lamentin
325.400.943 RCS Fort-de-France

DÉCISIONS DES ASSOCIÉS DU 29 SEPTEMBRE 2023

AFFECTATION DU RESULTAT

*Certifié conforme
à l'original*

QUATRIÈME DÉCISION

SOCIPAR
SAS au capital de 1 714 560 €
RCS FDF SIRET N° 325 400 943 00040
Immeuble ALBIZIA
RD3 Mangot Vulcin - Bois Carré
97232 LE LAMENTIN

Après avoir constaté au passif du bilan de l'exercice 2022 :

- un résultat de l'exercice bénéficiaire de 12.776.728 €,

la collectivité des associés décide les affectations suivantes :

1° Prélever sur le résultat de l'exercice une somme de 3.435 euros afin de doter la réserve légale à hauteur du plafond légal de 10% du capital social, soit 171.456 euros

..... 3.435,00 €

2° Distribuer aux associés un dividende brut de 6.000.960,00 €, soit un dividende unitaire brut de 532 €/action, en le prélevant sur le résultat bénéficiaire de l'exercice,

..... 6.000.960,00 €

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2023.

Outre les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi de finances pour 2018, il sera pratiqué sur le revenu distribué aux associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % (le « **PFNL** »).

Le PFNL constitue un acompte d'impôt sur le revenu, imputable sur l'impôt dû l'année suivante, restituable en cas d'excédent.

Le revenu distribué aux associés sera soumis à l'impôt sur le revenu, l'année suivant celle de sa distribution :

- soit au taux de 12,8 % au titre du prélèvement forfaitaire unique (le « **PFU** »), applicable de plein droit, le montant correspondant ayant fait l'objet d'un prélèvement à la source dans le cadre du PFNL ;
- soit, en cas d'option globale pour l'imposition sur le revenu au barème progressif, effectuée dans la déclaration de revenus, au taux du barème dont relève l'associé concerné, qui pourra bénéficier dans ce cas d'un abattement de 40 % et de la déductibilité d'une fraction de la CSG ; selon le montant final de l'imposition, l'associé personne physique devra s'acquitter d'un complément d'impôt sur le revenu ou se verra restituer l'excédent d'impôt versé dans le cadre du PFNL.

3° Affecter le solde du résultat bénéficiaire de l'exercice au compte « Autres réserves »,
..... 6.772.333,00 €

Le compte « Autres réserves » s'élèvera, après affectation, à 82.375.586,00 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la collectivité des associés prend acte que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices éligibles à l'abattement, et celles non éligibles à l'abattement, se sont élevées à (montant par action) :

ANNÉE DE LA DISTRIBUTION	REVENUS ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT		REVENUS NON ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT
	<i>DIVIDENDES</i>	<i>AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS</i>	
2020 (Exercice 2019)	417 €	NÉANT	NÉANT
2021 (Exercice 2020)	543 €	NÉANT	NÉANT
2022 (Exercice 2021)	723,72 €	NÉANT	NÉANT

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.

SOCIPAR

Société par actions simplifiée au capital de 1 714 560 €
Immeuble Albizia RD3 Lieu-dit Mangot Vulcin
Quartier Bois Carré
97232 LE LAMENTIN
R.C.S. Fort-de-France B 325 400 943

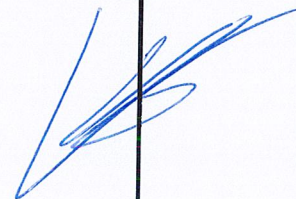
*Certifié conforme
à l'original*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SOCIPAR
SAS au capital de 1 714 560 €
RCS FDF SIRET N° 325 400 943 00040
Immeuble ALBIZIA
RD3 Mangot Vulcin - Bois Carré
97232 LE LAMENTIN



SOCIETE CARIBEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT

SAFIGEX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société SOCIPAR SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIPAR SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission du rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

1) Votre société détient :

- Des immobilisations financières inscrites au bilan pour 59 301 820 € en valeurs brutes, dépréciées à hauteur de 3 125 883 €.
- Des valeurs mobilières de placement inscrites au bilan pour 24 706 635 € en valeurs brutes, non dépréciées.

Ces actifs font l'objet, en fin d'exercice, d'une analyse en vue de déterminer s'ils doivent être dépréciés.



La méthode retenue est décrite dans l'Annexe au paragraphe « Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement ».

2) Votre société détient également d'autres créances inscrites au bilan pour 31 112 048 € en valeurs brutes, dépréciées à hauteur de 2 056 118 €.

Ces créances rattachées font l'objet, en fin d'exercice, d'une analyse en vue de déterminer si elles doivent être dépréciées.

3) Votre société a comptabilisé une Provision pour charges pour un montant de 2 161 141 € analysée dans l'Annexe au paragraphe « Provision pour charge d'impôt ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces analyses sur la base des éléments disponibles et nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable des modalités de détermination des dépréciations et provisions pour charges constituées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

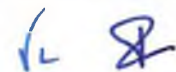
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Fort de France
et au Lamentin,
Le 14 septembre 2023

Les Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie
Régionale de Fort de France

SOCIETE CARIBENNE DE
CONSEIL ET D'AUDIT



Patrice CHOMEREAU-LAMOTTE

SAFIGEX



Vincent LACOSTE

ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

VL 2



Comptes annuels

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2022



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	935 849	578 997	356 852	21 906
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	519 644		519 644	513 757
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 611 734	14 546	1 597 187	1 598 626
Constructions	336 540	336 540		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	597 163	509 294	87 869	189 018
Immobilisations en cours	308 195	308 195		
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	50 658 882	3 125 883	47 533 000	49 942 405
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 161 252		6 161 252	6 077 081
Prêts	25 000		25 000	25 000
Autres immobilisations financières	2 456 686		2 456 686	2 456 686
ACTIF IMMOBILISE	63 610 945	4 873 455	58 737 490	60 824 479
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	205 208		205 208	35 400
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 279 538		2 279 538	2 298 282
Autres créances	31 112 048	2 056 118	29 055 930	20 692 605
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	24 709 635		24 709 635	17 600 035
(dont actions propres :)				
Disponibilités	33 670 297		33 670 297	39 495 077
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	218 135		218 135	109 122
ACTIF CIRCULANT	92 194 862	2 056 118	90 138 744	80 230 520
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	155 805 807	6 929 573	148 876 234	141 055 000



Rubriques			
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 714 460)	1 714 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport			6 800 338
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		)	4 061 942
Réserve légale			168 021
Réserves statutaires ou contractuelles			168 021
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)	4 490
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	4 490
Report à nouveau			75 603 253
			72 833 653
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			12 776 729
			10 769 601
Subventions d'investissement			330 023
Provisions réglementées			11 332
			4 058
CAPITAUX PROPRES			97 408 646
			89 521 973
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			2 161 141
Provisions pour charges			2 826 049
PROVISIONS			2 161 141
			2 826 049
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			3 070 237
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	3 103 014
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			42 305 730
			41 581 515
			37 803
			118 854
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			435 993
Dettes fiscales et sociales			453 809
			3 437 441
			3 449 457
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			626
			329
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES			49 287 829
			48 706 977
Ecarts de conversion passif			18 618
TOTAL GENERAL			148 876 234
			141 055 000

Compte de résultat



Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 476 555		7 476 555	6 448 973
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	7 476 555		7 476 555	6 448 973
Production stockée				
Production immobilisée			38 595	81 489
Subventions d'exploitation			8 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			374 512	686 050
Autres produits			867	291
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 898 528	7 216 802
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 924 675	2 864 929
Impôts, taxes et versements assimilés			249 219	230 667
Salaires et traitements			2 919 916	2 669 162
Charges sociales			1 412 829	1 315 583
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			145 263	136 229
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			308 473	488 252
CHARGES D'EXPLOITATION			7 960 374	7 704 820
RESULTAT D'EXPLOITATION			-61 846	-488 018
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			14 764 473	11 670 396
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			553 399	377 364
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			123 161	4 009 643
Différences positives de change			229 250	227 928
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			15 670 284	16 285 332
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 537 694	937 162
Intérêts et charges assimilées			320 316	3 622 645
Différences négatives de change			173 744	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 031 754	4 559 807
RESULTAT FINANCIER			12 638 530	11 725 525
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			12 576 683	11 237 507

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2022



Rubriques

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 542	3 320
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 233 592	507 766
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	823 250	1 834 545
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 063 384	2 345 632
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	394 746	250 460
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 031 315	1 758 270
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	165 616	883 680
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 591 677	2 892 410
RESULTAT EXCEPTIONNEL	471 707	-546 779
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	271 661	-78 873
TOTAL DES PRODUITS	25 632 195	25 847 766
TOTAL DES CHARGES	12 855 466	15 078 165
BENEFICE OU PERTE	12 776 729	10 769 601